

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 7 novembre 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 novembre 2023, conformément aux articles du Code Général des collectivités territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Chantal TORCK, Maire.

Présents : TORCK Chantal • BELOVIC Claude • BORDE Aline • CAMUS Jacky • COLSON Sylvie • FAIVRE Michelle • FERRAROLI Noémie- M.GIBOUDEAUX Denis - GOUBY Maurice • GRAPPIN Céline • MARCHAL Christine • MICHEL Jean Marc • PATENAT Sophie – Mme PONSOT Danièle • VILMONT Françoise.

Absents excusés : M. CLEON Yann donne pouvoir à M. CAMUS Jacky – M. JACQUOT François donne pouvoir à M. Giboudeaux Denis – M.Lefevre donne pouvoir à M. MICHEL Jean Marc – Florence Ryon donne pouvoir à Mme Colson Sylvie – Mme Vilmont donne pouvoir à Mme Aline Borde

Secrétaire : PATENAT Sophie

Ouverture de la séance 19h30

Election Conseil Communautaire

La loi n° 2023-506 du 26 juin 2023 en cas de décès d'un conseiller communautaire, celui-ci ne peut être remplacé que par un élu de même sexe, prioritairement sur la liste du conseil communautaire. Suite au décès de notre conseiller Jean Balay , M.Jean Marc Michel étant le suivant sur notre liste communautaire est désigné pour siéger au conseil communautaire de la communauté de communes La Plaine Jurassienne.

Voté à l'unanimité (M. Jean Marc Michel ne prend pas part au vote)

Election Syndicat EPHPAD Pierre Babet

Pour la même raison que ci-dessus, M. Jean Marc Michel siègera au comité syndical de l'Ephad Pierre Babet en remplacement de M.Jean Balay.

Voté à l'unanimité (M. Jean Marc Michel ne prend pas part au vote)

Recensement 2024 de la commune.

Le recensement de la commune aura lieu du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Un coordinateur est nommé Mme Chantal Torck, un coordinateur adjoint Mme Carole Chaudat et 3 agents recenseurs Mme Morel Mireille, Mme Chantal Dumont, Mme Laura Schmieder. L'indemnité qui nous sera versé par l'Insee est de 3024 € sera partagée entre les agents recenseurs.

Voté à l'unanimité

Avenant Bail Gendarmerie

Décide d'accepter les termes de l'avenant n° 2 au bail de la gendarmerie en date du 30 juillet 2018 fixant le loyer à 47.000 € (au lieu de 46.311,84 €) par an à compter du 1^{er} novembre 2023.

Voté à l'unanimité

Proposition d'agrément de principe subvention de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale pour les travaux d'extension et de réhabilitation de celle-ci.

Afin de statuer sur le projet d'extension et de réhabilitation de la gendarmerie issu du décret n° 93-130 du 28 janvier 1993 le conseil municipal donne son accord selon les dispositions juridiques et financières issues de ce décret à savoir 6% du coût TTC des travaux.

Voté à l'unanimité

Renouvellement de l'adhésion pour le groupement d'achat d'électricité.

Notre structure est membre du groupement de commandes pour l'achat d'énergies Bourgogne-Franche-Comté, le coût de la cotisation d'adhésion au groupement sera calculé selon les tranches de consommations (article 16.1 de la convention constitutive) du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Voté à l'unanimité

Renouvellement du bail de la chasse

Le bail de location amiable du droit de chasse est arrivé à expiration et qu'il convient de le renouveler pour la somme de 61 €.

Voté à l'unanimité

Mouvements de crédits DM3

Le conseil municipal propose les transferts de crédits suivants :

D2138 OP34 : - 50.000 €

D2151 : + 20.000 €

D2313 : + 20.000 €

D6411 : - 10.000 €

Voté à l'unanimité

Subventions

A.P.E (association des parents d'élèves) 500 €

Ecole Elémentaires U.Guillot : 1200 € pour le voyage à Bellecin

FNACA : 100 € (Mme Ponsot ne prend pas part au vote)

Association Chauss'pied : 300 €

Voté à l'unanimité

Frais de scolarité classe ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) à Damparis

Pour l'élève inscrit en classe ULIS à Damparis les frais de scolarité pour l'année 2022/2023 s'élève à 326,00 €

Voté l'unanimité

Voirie

Les tranchées de routes rue Simone Michel-Lévy et Grande rue qui engendrent des nuisances sonores seront faites cette année.

Les joints des tampons de regard seront placés par la Sogedo courant décembre.

Malgré l'entretien annuel des puits perdus il s'avère que nombreux d'entre eux ne remplissent plus leur rôle.

Des devis sont en cours afin de les remplacer.

Bâtiments

Logement 2 place du 11 novembre une rénovation sera effectuée (salle de bain-cuisine-isolation)

Bois – environnement

18 arbres au parc Gabriel vont être abattus suite aux dernières tempêtes et seront distribués dans le rôle de l'affouage. Une plantation sera faite pour regarnir le parc.

Questions diverses

Repas des anciens vendredi 24 novembre salle des fêtes de Chaussin

Clôture de la séance 20H30



Chantal Torck
Maire de Chaussin